

Equipelement	CR	(E)
Feux de routs	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) dans CR
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E) 5 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av -	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) - ar R (E)
Feux arriere de brouillard	-	
Feux complementaires	1/ R (E) feu de gabarit sur panneau à l'arriere	
Eclairage plaque	1/ à gauche separé	
Essue-glace	1/ balai avec 2x2x3 lave-glace	
Avertisseurs	2/BOSCH CH 5 0302 04	
	ou d'autres modeles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (véhicule spécial)		
Marque et type	P & H	Omega S 18	
Homologation N°	CH	5627 07	
Carrosserie	grue		
Places	total 1	avant 1	
Poids à vide	18680	Carburant D	
Charge utile	-	CV-impôt 31,19	
Poids total	18680	Cylindree 6125	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les resultats des mesures du bruit et des gaz d'echappement, voir la fiche des emissions)

- *) Véhicule spécial : poids = 18680 kg; porte à faux arriere dépasse les 80 % de l'empattement.
- **) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- ***) Frein à ressort : pression de service + libération de secours par réservoir séparé; poussoir dans la cabine; desserrage mécanique = douille démontable (montage par l'importateur).
- +) Contrôle 2 circuits : partie air comprimé = manomètre double et lampe-témoin; partie hydraulique = par différence de pression avec lampe-témoin séparée.
- ***) Insonorisation : insonorisation du compartiment du moteur; du refroidisseur à huile; insonorisation du canal d'aspiration d'air.

Inscription dans le permis de circulation:

- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: le crochet de grue, panneau arriere avec feu de gabarit, signal selon art. 35/4, OCE;
- 139 - enlever : les pattes des béquilles;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle et le mât, le crochet de grue et la flèche au moyen d'un câble d'amarrage.

53) Machine de
travail (vhc.sp.)

P & H

Omega S 18

CH 5627 07

Fiche complémentaire concernant les émissions

I

Complément du 26.01.84 à Berne - Ad

Mesure du bruit selon les prescriptions valables au 01.10.82:

Insonorisation : - tabliers de caoutchouc des deux côtés, fixés aux longerons;
- tôle d'absorption sous la boîte à vitesses (env. 500 x 450 mm).

Service fédéral d'homologation

Emissions voir au verso

Emissions du bruit

(E) Type du moteur

BF 6 L 913

(F) Boîte de vitesse

m6, ZF 6WG 120

(G) I-A

16,07

(H) au passage
dB/A

84,0

(J) à l'arrêt
dB/A

79,0

min-1

2100

(R) Remarques

ac 45°

Emissions des gaz

(E) Type du moteur

(F) Boîte de vitesse

(G) I-A

Emissions en g/km
(K) CO (L) HC

(M) NO

(N) Ralenti
CO min-1

Numéro-ATGE

Emissions de fumée

(E) Type du moteur

BF 6L 913

(O) selon OCE annexe 3

b = à min-1

b = à min-1

b = à min-1

(O+P) selon ECE-24

k = 0,39 à 2800 min-1

k = 0,37 à 2184 min-1

k = 1,10 à 1568 min-1

k = 0,35 à 2492 min-1

k = 0,48 à 1876 min-1

k = 1,60 à 1260 min-1

(S) Bacharach 6,0

Pompe d'injection BOSCH

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale